

**DELIBERATION N° 46/ 2008
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 4 décembre 2008**

Rapport annuel d'activité

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte le rapport d'activité pour l'année 2008 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Nombre de votants : 22 Pour : 18 Contre :
Abstentions : 4 Nuls :

Fait à Paris, le 4 décembre 2008

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE

Anne GAZEAU-SECRET

